



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MOSELLE

Commune de Hauconcourt

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125.5 du code de l'environnement

1. – Annexe à l'arrêté préfectoral N° 2006-047 DDE/SAH du 7 février 2006
modifié par AP N° 2008-046 - DDE/SAH du 26 août 2008

2. – Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles (PPR n)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui : **X** non :

approuvé date : 30 août 2005 aléa : Inondations

Les documents de référence sont :

- le P.P.R. approuvé consultable sur Internet :
www.lorraine.equipement.gouv.fr - rubrique Moselle – risques environnement
- les arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sont consultables sur le site :
www.prim.net - rubrique ma commune face au risque majeur – Hauconcourt

3. – Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR t)

La commune est située dans le périmètre d'études du PPR t prescrit autour des installations des sociétés SIGALNOR et Société du Pipe-Line de la Raffinerie de Lorraine (S.P.L.R.L.).

Les documents de référence sont :

- l'arrêté de prescription du PPR t en date du 31 juillet 2008 et le périmètre d'études annexé
- ils sont consultables sur le site : www.lorraine.drire.gouv.fr

4. – Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité (en application du décret 91.461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique)

La commune n'est pas située dans une zone de sismicité.

5. - Cartographie PPRn

- extrait I.G.N. – 1/25 000° des secteurs touchés par les risques d'inondations
- extrait zonage P.P.R.

LEGENDE	
R	ZONE ROUGE A RISQUE ELEVE ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES ⇒ INCONSTRUCTIBLE
Oa	ZONE A RISQUE CONCERNANT DES SECTEURS DE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES ⇒ PRESCRIPTIONS AUX ACTIVITES AUTORISEES
Oa-p	SECTEUR DE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES PROTEGE PAR UNE DIGUE ⇒ PRESCRIPTIONS AUX ACTIVITES AUTORISEES
O	ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES ⇒ CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS
O1	ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES Hauteur d'eau supérieure à 1 mètre ⇒ CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS RESERVE DE PRESCRIPTIONS
161.30	cote de crue centennale, crue de référence
	Limite de zone
	Limite de secteur de hauteur d'eau

6 – Descriptif sommaire du risque d'inondations

- nature et caractéristiques

La commune située à proximité immédiate de la Moselle est exposée au risque d'inondations de la rivière avec une fréquence et des hauteurs d'eau importantes.

Les études menées par le bureau SOGREAH et pilotées par le Service Navigation du Nord-Est ont permis d'estimer, pour chacune des crues, la période de retour moyenne.

Par ordre décroissant d'importance, les crues remarquables sont :

- la crue du 19 décembre 1982, d'une période de retour d'environ 10 ans ;
- la crue du 28 mai 1983, d'une période de retour estimée à 30 ans ;
- la crue du 11 avril 1983, d'une période de retour estimée à 40 ans ;
- la crue du 30 décembre 1947, d'une période de retour de l'ordre de 100 ans.

Conformément aux dispositions en vigueur, la crue de référence pour la détermination des zones inondables et des aléas aurait un débit équivalent à la crue de décembre 1947 s'écoulant dans la configuration actuelle de la vallée.

- intensité et qualification

En fonction des stipulations du S.D.A.G.E. Rhin-Meuse et des recommandations édictées par le guide méthodologique pour l'élaboration des P.P.R. « inondations », la cartographie des aléas propose quatre niveaux principaux présentés dans le tableau ci-dessous :

HAUTEUR D'EAU EN CRUE CENTENNALE	ALEA
0 à 0,5 m	faible
0,5 à 1 m	moyen
1 à 2 m	fort
> à 2 m	très fort

- zonage P.P.R.

Zone Rouge	- Zone naturelle quelque soit l'aléa - Zone bâtie en aléa très fort (h>2m)
Zone Orange	Secteurs urbanisés - O, Oa et Oa-p : aléa faible (si < 0,50m) ou moyen (0,50<h<1m) - O1 : aléa fort (1 m<h<2m).

7 – Cartographie PPR t

- extrait I.G.N. - 1/25 000° du périmètre d'étude.

8 – Descriptif sommaire des risques technologiques

Les activités exercées par les sociétés SIGALNOR et SPLRL consistent à manipuler et stocker respectivement :

- des gaz inflammables liquéfiés (butane et propane)
- des hydrocarbures liquides

Lors des opérations techniques correspondantes divers phénomènes dangereux pourraient survenir accidentellement.

Les plus critiques d'entre-eux se traduiraient par des effets :

- de surpression suite à l'inflammation puis l'explosion d'un nuage de gaz ou de vapeurs d'hydrocarbures ou de tout ou partie d'un équipement, stockage ou véhicule exploité sur le site
- thermiques dans les mêmes circonstances que décrites ci-dessus ou lors d'un incendie affectant ces mêmes installations

Les effets correspondants, dégressifs proportionnellement à l'éloignement du site industriel, pourraient, dans des cas extrêmes, entraîner des atteintes irréversibles ou létales pour une partie des personnes exposées.